

DECLARATION DE CANDIDATURE

Pièces à fournir

Communes de moins de 1 000 habitants

DOCUMENTS GÉNÉRAUX*

⇒ 2 documents à fournir :

- copie d'un justificatif d'identité avec photographie (présenter l'original)
- original** du formulaire CERFA n°14996*03 de déclaration de candidature, daté et signé. Ce formulaire peut-être téléchargé et complété en ligne grâce au lien suivant :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14996.do

mais il devra être imprimé et signé de manière manuscrite.

En cas de candidature groupée, chaque formulaire doit comporter la mention manuscrite indiquée à la fin du formulaire.



UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE SUR LAQUELLE LA SIGNATURE ET/OU LA MENTION MANUSCRITE SONT PHOTOCOPIÉES N'EST PAS RECEVABLE

JUSTIFICATIFS DE LA QUALITE D'ELECTEUR*

■ Cas n°1 : Pour un candidat électeur de la commune

⇒ 1 document à fournir :

- soit une attestation d'inscription sur une liste électorale (principale ou complémentaire) indiquant :
 - nom
 - prénoms
 - date naissance de l'intéressé
 - sexe
 - lieu de vote

Cette attestation doit-être datée de moins de 30 jours à la date du dépôt de candidature. Elle peut être :

- téléchargée sur le site service public :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- délivrée par le maire (avec cachet + signature originale du maire).

- soit la copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé(e) (présenter l'original)

■ Cas n°2 : Pour un candidat électeur d'une autre commune

⇒ 2 documents à fournir :

- une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant les mentions énumérées au cas n°1 ou une copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé.

un justificatif d'attache fiscale :

- soit un avis d'imposition ou un extrait de rôle, délivré par les services des finances publiques, justifiant l'inscription personnelle au rôle des contributions directes de la commune au 1er janvier 2020. Seuls les avis d'imposition établis l'année du scrutin sont valables. Les avis 2018 et 2019 ne seront pas admis.
- soit une attestation du directeur départemental des finances publiques justifiant que la personne devrait être inscrite au rôle des contributions directes dans la commune où elle se présente à la date du 1er janvier 2020
- soit une copie d'un acte enregistré, établissant la qualité de propriétaire ou de locataire dans cette commune, acquise en 2019 (présenter l'original).

■ **Cas n°3 : Pour un candidat qui n'est électeur dans aucune commune**

⇒ **3 documents à fournir :**

- un justificatif de nationalité en cours de validité, (carte nationale d'identité ou passeport ou certificat de nationalité)
- un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois
- un justificatif d'attache fiscale (voir ci-dessus cas n°2)

AUTRES JUSTIFICATIFS

■ **Pour une déclaration de candidature établie par un ressortissant Européen**

⇒ **+ 1 document à fournir :**

- déclaration certifiant que le candidat n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans son pays (*cf. modèle annexe 5 du memento du candidat dans les communes de moins de 1000h*)

■ **Pour une déclaration de candidature déposée par un mandataire de liste :**

⇒ **+ 2 documents à fournir :**

- copie d'un justificatif d'identité avec photographie (présenter l'original)
 - un mandat en vue du dépôt de candidature individuelle (*cf. modèle annexe 2 du memento du candidat*)
- ou
- un mandat en vue du dépôt de candidatures groupées (*cf. modèle annexe 3 du memento du candidat*)

* en cas de candidature groupée, pièces à fournir pour chaque candidat



Merci de respecter l'ordre de présentation de ces pièces pour un traitement plus rapide de votre dossier.



sauf indication contraire, tous les documents présentés doivent être des originaux